

**COMMISSION COMMUNALE DE CONSTAT DE DEGATS**  
**AUX CULTURES**

**AVIS AUX AGRICULTEURS**

Suite aux pluies abondantes de cet été 2023, nous vous informons qu'une commission communale de constat de dégâts aux cultures se réunira le mardi 29 août 2023 à 9h30 à l'administration communale de Binche afin de dresser un premier constat.

Si vous désirez faire constater des dégâts à vos cultures, il est obligatoire de s'inscrire préalablement au Service des Affaires économiques (064/230.602 - [affaires.economiques@binche.be](mailto:affaires.economiques@binche.be))

Guillaume SOMERS,  
Directeur général



Laurent DEVIN,  
Député-Bourgmestre